

COMMUNE DE BRASSEUSE

COMPTE-RENDU de la réunion ordinaire du Conseil Municipal du 23 janvier 2018 à 9h00

*Après convocation légale envoyée le 18 janvier 2018, la réunion s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Maxime ACCIAI, maire
Monsieur Maxime ACCIAI maire vérifie les conditions de quorum :*

Présents : Maxime Acciai , Gisèle Lévêque, Amaddio Acciai, Chantal Torcheux , Odile Acciai , Robert FEYT

Absent excusé :

Pouvoir :

Nomination du secrétaire de séance :

Madame Chantal TORCHEUX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

1 – Délibération n° 2018/322

OBJET : Accueil des enfants de Brasseuse : prochaine rentrée scolaire 2018/2019

2 – Délibération n° 2018/323

OBJET : Changement de l'accueil des enfants de Brasseuse à la prochaine rentrée scolaire 2018/2019

Divers

Monsieur le maire prend l'arrêté n° 2018/105 pour interdire la chasse à courre sur le secteur urbanisé de la commune.

La séance est levée à 10h